

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

161644

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 04452 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : LMIMOUNI Fouad

Date de naissance : 07-06-59

Adresse : Benghlimine BP 150

Tél. : 06 61 43 00 65 Total des frais engagés : 3726,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : LMIMOUNI Fouad Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection au sein

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Mohanedi Le : 03/05/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03 Mai 2023	ss	350 dhs.		DOCTEUR HASSAN ADDA 089-HASSAN ADDA 28 ET HASAN ADDA 1453000000 Mont Max 05 L Media 21

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ARROUD Fa mme - INPE : 08 06 30 - 05 20 41 32 13	03/05/2023	226,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	3/5/13					3500,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates a dental arch (maxilla) with 28 numbered teeth. The teeth are arranged in four quadrants: Upper Left (UL), Upper Right (UR), Lower Left (LL), and Lower Right (LR). Each tooth is represented by a circle containing a number from 1 to 8. A vertical arrow labeled 'H' at the top points upwards, and a horizontal arrow labeled 'D' on the left points to the left. A vertical arrow labeled 'B' at the bottom points downwards, and a horizontal arrow labeled 'G' on the right points to the right. The teeth are numbered as follows: UL (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8), UR (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8), LL (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8), and LR (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8).

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr ADDA abderrahim
Spécialiste des Maladies et Chirurgie
des Yeux et Annexes
Contactologie

Diplomé de la Faculté de Médecine
de Bordeaux II
de Cluj Napoca
(Ex. attaché des Services
d'Ophtalmologie de Bordeaux II)
(SUR RENDEZ-VOUS)

الدكتور عبد الرحيم
إختصاصي في أمراض وجراحة
العيون
والعدسات اللاصقة

خريج كلية الطب ببردو II
وكلوج نابوكا
ملحق سابقًا بمستشفيات بردو
(بالموعد)

Mohammedia le:

03/01/2023.

Faud Lmimadni

26,40

4 Totred.

1gau

90,70

21 Phridose

1 Soda 3'

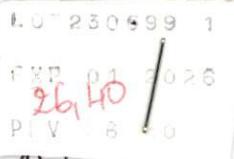
109,00

3) Fyce

12 41

826,10

لهم تغير أي وصفة طبية أو ورقة علاج بعد التاريخ المذكور
Any prescription or mutual will not be modified after the date indicated



ZENITH Pharma
PPC: 90,70 DH

α 10g

8244

PPC 109,00 DH

PHARMACIE ARROUD
Souscription: Dr ADDA Abderrahim
Adresse: 584, El Hassania 1, Mohammedia
Téléphone: 05.23.28.45.39 / Fax: 05.23.28.13.65

Dr ADDA Abderrahim
OPHTHALMOLOGISTE
584, El Hassania 1, Mohammedia
05.23.28.45.39 / Fax: 05.23.28.13.65
Mohammedia, Maroc

Dr ADDA abderrahim
Spécialiste des Maladies et Chirurgie
des Yeux et Annexes
Contactologie

Diplomé de la Faculté de Médecine
de Bordeaux II
de Cluj Napoca
(Ex. attaché des Services
d'Ophtalmologie de Bordeaux II)
(SUR REINDEZ-VOUS)

الدكتور عبد الرحيم
اختصاصي في أمراض وجراحة
العيون
والعدسات اللاصقة

خريج كلية الطب ببردو II
وكلوج نابوكا
ملحق سابقاً بمستشفيات ببردو
(بالموعد)

Mohammedia le: 23/01/2023

~~Fleuve L'mittelmais~~
~~montant Vee Ant'Reflet. Pochette~~
~~+2,25 (+0,25 5 165°)~~
~~+2,25 (+0,25 5 156°)~~

Vision de loin:

- Oeil Droit:

- Oeil Gauche:

Vision de près:

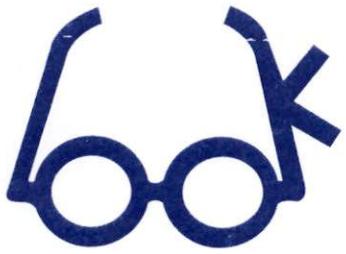
- Oeil Droit:

- Oeil Gauche:



لن يتم تغيير أي وصفة طبية أو ورقة علاج بعد التاريخ المذكور

Aucune ordonnance ni mutuelle ne sera modifiée après la date ci-dessus



بصريات الخطابي

KHATTABI OPTIQUE

Opticien - Optométriste - contactologue

Facture

N° 014447

Mohammedia, le : 03/05/23

M: Farod Lamine

N° de Nomenclature :		Prix
Docteur :	← 431 →	
Monture :	PC octogone.	500,-
Type de verre :	Réf. Progressif Transfocal Multicouches	167,-
V.L :		
O.D:	1165 +0.40 +2.25	150,-
O.G:	1155 +0.40 +2.25	150,-
O.D:		
O.G:		
Arrêtée la Présente Facture à la somme de		350,-
<i>J. M. El Alia Optique</i>		

Arrêtée la Présente Facture à la somme de
Tél. 05 23 32 37 08
Derb Duchemin Bloc 32 N° 17 EL ALIA
OPTOMETRISTE OPTICIAN OPTICAL
OPTIQUE OPTIQUE OPTIQUE

Derb Duchemin Bloc 32 N° 17 EL ALIA - Mohammedia - Tél : 05 23 32 37 08

RC:17906 - Patente : 39300449 - ICE : 002122489000009 - INP : 095011565 - IF : 26070755